A 45.
348/1126

G. MARÇAIS

III.

LES

POTERIES & FAÏENCES

DE

BOUGIE

(Collection Debruge)

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA

CÉRAMIQUE MUSULMANE

CONSTANTINE

D. BRAHAM, ÉDITEUR, RUE CARAMAN

1916

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY LIBRARY

Durant les années 1905, 1906 et 1907, M. Debruge, alors domicilié à Bougie, où il poursuivait des recherches préhistoriques, dont on sait le haut intérêt et les heureux résultats, recueillit, au cours de ses promenades dans la ville et les alentours, une centaine de fragments céramiques appartenant à la période musulmane [1]. Il les reproduisit même en des aquarelles qu'il soumit à la *Société archéologique de Constantine*, en y joignant un texte dû au capitaine Mollins et qui servait de commentaire à ces planches. Ces documents ayant été perdus, M. Debruge a bien voulu nous confier les pièces elles-mêmes avant de les remettre au Musée de Constantine, où elles se trouvent actuellement, afin que nous puissions les reproduire et les étudier à notre tour. Nous lui exprimons ici, pour son désintéressement scientifique et son amabilité, notre très vive et très cordiale gratitude.

Brill 8-5-63

Avant d'entreprendre l'examen des poteries et des faïences qui composent cette collection, nous retracerons à grands traits l'histoire politique et économique de Bougie, ce qui nous facilitera la détermination des époques où ces pièces ont pu voir le jour et aidera le lecteur à suivre l'exposé de nos hypothèses.

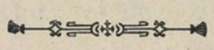

(1) La plupart des fragments et, en général, ceux dont nous n'indiquerons pas ultérieurement la provenance, ont été trouvés en dehors du rempart ouest de la ville, où est percée la porte Fouka, entre ce rempart et le ruisseau qui sépare la ville du Camp inférieur.

Ramey

THE CLEVELAND
MUSEUM OF ART

50154

I.

L'histoire de Bougie ne commence pas avec sa « fondation », qui, au dire des chroniqueurs musulmans, eut lieu en 1067 de notre ère. Le refuge naturel et excellent qu'elle offrait à la navigation dut être utilisé dès une époque fort reculée. A l'établissement carthaginois de Saldæ succéda une ville romaine qu'une inscription du second siècle qualifie de « *civitas splendidissima* »; peut-être compta-t-elle au nombre des établissements byzantins (1). Ce qui est certain, c'est qu'au Xe siècle le vieux voyageur Ibn Ḥawqal la mentionne parmi les mouillages de la côte (2). El-Bekrî, qui mit la dernière main à son ouvrage en 1067, mais dont les renseignements nous rendent compte d'un état sensiblement antérieur à cette date, en parle comme d'une « cité très ancienne, offrant une bonne station d'hivernage et peuplée d'Andalous » (3). Dès cette époque, l'élément espagnol y tient une large place à côté de l'élément indigène représenté par les Berbères Bejâya, à qui la ville devait son nom. Toutefois, c'est bien à partir de la fin du XIe siècle qu'elle prend rang parmi les grands centres de Berbérie.

On sait ce qui y provoqua l'installation d'un prince ḥammâdide. Menacés dans leur citadelle montagnarde de la Qal'a par les tribus arabes qui tenaient le Zâb et le bassin du Ḥoḍna, les Benî Ḥammâd se décidèrent à chercher une capitale moins exposée à un coup de force, moins facile à isoler du reste

---

(1) Sur Bougie dans l'antiquité, cf. S. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*. Feuille 7, n° 12 et les sources citées.

(2) Ibn Ḥawqal, éd. de Goeje, ap. *Bibliotheca geographorum arabicorum*, II, p. 51, l. 20, tr. de Slane, ap. *Journal asiatique*, 1832, I, p. 182.

(3) El-Bekrî, *Description de l'Afrique septentrionale*, Alger, 1911, p. 82, l. 15 et ss., tr. de Slane, édition revue et corrigée, Alger-Paris, 1913, p. 166.

du monde [1]. De même que les Benî Zîrî, leurs parents et voisins de l'Est, avaient déserté Qairouân pour le port d'El-Mahdîya, les maîtres de la Qal'a se rapprochèrent de la côte. Ils vinrent à Bougie. Là, derrière les multiples barrières de la montagne, qui devaient décourager les pillards nomades, ils s'efforcèrent de faire revivre la splendeur du premier siège de leur empire. Dès lors, Bougie, devenue à son tour « l'œil des états ḥammâdites », se peupla et s'agrandit. Ses murailles, partant de la mer, escaladèrent les pentes du Gourâya. C'était une grande cité de commerce ; dans ses entrepôts s'entassaient les denrées de l'Orient, du Maghreb et de l'Europe; de son chantier de construction sortaient des transports et des galères; des ateliers y mettaient en œuvre le fer des mines voisines et le bois de la petite Kabylie; des palais s'y édifièrent, qui s'enrichirent des dépouilles de ceux de la Qal'a. A n'en pas douter, ce fut là, pour la ville, un temps de prospérité et de gloire, et qui devait laisser des traces profondes dans l'imagination populaire. De tous les maîtres qui la possédèrent, il n'en est pas de plus familier aux conteurs que le Ḥammâdide En-Nâcir; c'est lui que nous retrouvons dans toutes les légendes, soit qu'en son palais de l'Etoile il rende des sentences d'une incomparable équité, ou que, croisant en barque devant la ville, il se glorifie dans son œuvre, dont il entrevoit la déchéance fatale [2].

On conçoit combien douloureux fut pour Bougie l'écroulement de la dynastie qui lui avait valu tant d'éclat. Lorsqu'en 1152, le dernier des princes ḥammâdides se fut embarqué pour gagner la Sicile [3], quand elle se trouva tombée de sa dignité de capitale au rang de chef-lieu d'une lointaine province almoḥade, la noble cité connut le plus humiliant des réveils. Aussi ne sommes-nous pas

---

(1) Sur Bougie à l'époque ḥammâdite, cf. Ibn el-Athîr, éd. Tornberg, X, p. 31-32, XI, p. 103, tr. Fagnan (*Annales du Maghreb et de l'Espagne*, ext. de la *Rev. afric.*), pp. 476, 572; Ibn Khaldoûn, *Hist. des Berbères*, éd. de Slane, I, 226-231, tr. II, 51-58; Qairouânî, tr. Pellissier et Rémusat, p. 194-195; Edrîsî, éd. Dozy et de Goeje, 90-91, tr. 105; Mas Latrie, *Traités de Paix*, Introduction, p. 22-23, Documents, p. 7-8; de Beylié, *La Kala des Beni-Hammad*, Paris, 1909, p. 94 et ss.

(2) Féraud, ap. *Rec. de la Soc. archéol. de Constantine*, 1869, p. 94-96; Choisnet, *ibid.*, 1910, p. 43-52.

(3) Sur Bougie à l'époque des Almoḥades et des B. Ṛâniya, cf. Ibn el-Athîr, éd. Tornberg, XI, p. 104, 139, 334, XII, 76, tr. Fagnan, p. 573, 581, 603-604, 613; Ibn Khaldoûn, *Hist. des Berbères*, texte I, 231, 250, 313-314, 325, 384, tr. II, 58, 89, 189, 208, 299; Merrâkechî, *Hist. des Almohades*, texte 146-147, 162, 199, 230, tr. Fagnan, 178, 195, 233-234, 273; Zerkechî, texte 11, tr. Fagnan, 18; Istibçâr, 22, tr. Fagnan, 37; *'Onwân ed-dirâya*, éd. Ben Cheneb, Alger, 1910; Mas Latrie, *Traités de Paix et de Commerce*, I, Introd. 47, 51, 64, 90, 101 et ss., Doc., 27, 89, 92, et les études historiques citées dans nos *Arabes en Berbérie*, p. 90, n. 1.

surpris de la voir, quelque trente ans après, se donner aux Benî Ṛâniya, derniers représentants de l'empire almoravide, accueillir avec une joie peu dissimulée ces aventuriers, qui, venus par les routes de la mer, portaient encore sur le visage le voile des grands nomades çanhâjiens, et en qui elle reconnaissait des parents de ses princes disparus.

Mais Bougie ne devait être pour les Almoravides qu'un point de débarquement commode, une première étape vers Tunis ou vers Fâs. Tandis qu'Ibn Ṛâniya et son frère menaient à travers la Berbérie une des plus sanglantes épopées dont elle ait été le théâtre, la ville retombait au pouvoir des Almoḥades. En 1234, elle n'était plus que le siège d'un gouvernement ḥafcite relevant des khalifes tunisiens [1]. A vrai dire, elle comptait encore comme une des cités les plus importantes de l'Afrique mineure, comme une de celles dont la possession était la plus enviée. Elle était l'apanage du dauphin ḥafcide; et fréquemment des armées en sortirent avec l'intention de pousser jusqu'à Tunis, où ses gouverneurs ambitieux rêvaient de se faire proclamer. Et elle était aussi, par sa situation de métropole des marchés d'Ifrîqiya, l'appât tendu vers Tlemcen, la proie toujours désirée par les princes zeiyânides, et qui devait leur échapper toujours. Elle demeurait en même temps un grand centre de commerce étranger; de plus en plus, son activité se tournait vers la mer. Vénitiens, Pisans, Génois, Marseillais, Catalans s'y donnaient rendez-vous et s'y faisaient concurrence. Les bateaux de Venise avaient seuls le droit d'y charger du plomb; ceux de Gênes en emportaient, disait-on, des cargaisons d'esclaves, en dépit des brefs comminatoires du Saint-Siège, et ceux de Marseille y amenaient du vin, qui trouvait acheteur, non seulement parmi la colonie chrétienne, mais aussi, dans quelques tavernes que tolérait l'autorité du pays, parmi les musulmans peu rigides. Certaines matières premières, l'écorce, l'alun, la cire, les raisins secs, constituaient presque des spécialités de l'exportation de Bougie; quant aux objets fabriqués, ils étaient naturellement en petit nombre; un texte de 1312 nous laisse toutefois supposer que la céramique

---

(1) Sur Bougie ḥafcite, cf. Ibn Khaldoûn, texte I, 387-613, II, 134, 148, 155, 189, tr. II, 300 et ss. III, 19-110, 372, 392, 403, 448. Zarkechî, *Histoire des Almohades et des Hafcides*, éd. Tunis, 1286 hég., tr. Fagnan, ap. *Rec. de la Soc. arch. de Constantine*, 1894, passim; Mas Latrie, *Traité de paix et de commerce*, I. Intr. 101 ss., 147, 217-218, Documents, p. 89-92, 97, 99-102; Fournel, *Recherches minérales*, II, 24-32; nos *Arabes en Berbérie*, 432-3, 438, 441, 465, 474, 481, 490, 653.

devait y occuper une place notable. Les armateurs bougiotes étaient connus dans toute la Méditerranée; ils y étaient d'ailleurs fort redoutés, car ils savaient, par une piraterie bien comprise, ajouter aux profits toujours chanceux du commerce maritime et en corriger les hasards. Bien avant Alger, Bougie fut un « nid de corsaires ». Un passage célèbre d'Ibn Khaldoûn [1] nous montre qu'en ce genre d'entreprise, pour lequel la guerre sainte fournissait un prétexte commode, les Bougiotes furent des précurseurs. C'est l'historien des Berbères qui le premier nous a tracé le tableau pathétique des rues de la ville, retentissant du bruit des fers, à l'heure où les captifs, chargés de chaînes et de carcans, se rendent à leur tâche journalière.

La descente des Espagnols, en 1510, eut tout le caractère d'une représaille [2]. La prise de la ville par Pierre de Navarre changea naturellement le cours de ses destinées. Moins libéral que ses anciens suzerains, qui y avaient toléré d'assez nombreuses colonies chrétiennes, Ferdinand-le-Catholique voulut faire de Bougie une ville exclusivement espagnole. Elle le fut; et se maintint, comme un défi héroïque, mais sans profits, aux portes de la Berbérie payenne. Les essais que l'on tenta pour encourager le commerce avec la mère-patrie n'eurent pas de suite, faute de rapports avec l'arrière-pays. Etroitement surveillés par les Berbères, qui tenaient les vieilles forteresses de la vallée du Sahel, tenus d'autre part en haleine par les corsaires turcs que l'on croyait toujours près d'apparaître dans le golfe, les Espagnols demeurèrent, pendant presque un demi-siècle, campés sur la terre infidèle, sans s'aventurer au-delà de l'enceinte réduite dans laquelle ils s'étaient murés. Lorsqu'en 1555, après une défense glorieuse, Don Luis de Peralta fut contraint de rendre à Salah Raïs son dernier bastion, la ville était dépouillée de tout ce qui avait fait jadis sa vie et sa splendeur.

---

(1) Ibn Khaldoûn, *Hist. des Berbères*, I, 619, tr. III 117; cf. Mas Latrie, *Traités de paix*, Introd. I 236-237.

(2) Sur Bougie à l'époque espagnole, cf. Féraud, *Hist. des villes de la province de Constantine*, ap. *Rec. de la Soc. archéol. de Constantine*, 1869, t. XIII, p. 225-269, et les documents espagnols cités *ibid.*; ceux publiés par le même, ap. *Rev. africaine*, t. XIII 1858-1859, et par Elie de la Primaudaie, *ibid.*, t. XIX 1875, p. 75, t. XXI 1877, p. 235, 267-268; Delamare, *Exploration scientifique de l'Algérie*, Pl. 2, 8, nos 6-10, et Gsell, *Texte explicatif des planches de Delamare*, p. 2, 9-10; Mas Latrie, *Traités de paix*, I, Introd. p. 341, Documents, p. 336, 338, 341, Suppl. p. 34 ss.; Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, éd. Schefer, I, 262; Marmol, *Descript. de l'Afrique*, tr. Perrot d'Ablancourt, II, 415-420; Fournel, *Richesses minérales de l'Algérie*, II, 54-60.

Les Turcs, ses nouveaux conquérants, n'étaient point capables de les lui rendre[1]. Leur autorité fantasque et soupçonneuse savait bien d'ailleurs empêcher l'ancienne capitale de devenir une rivale d'Alger. Ils y interdisaient la course. Si quelques bateaux caboteurs, felouques, chebecs ou tartanes, prenaient encore la mer, ils n'allaient pas plus loin que les ports de Berbérie. Quant à la ville elle-même, elle portait tous les signes d'une décadence irrémédiable. « A Bougie, tout tombe en ruine, écrivait le voyageur Peyssonnel, car les Turcs ne réparent rien. » Qui aurait pu reconnaître dans ce grand village assez misérable, surveillé par cent cinquante janissaires, la ville érudite et glorieuse des Benî Ḥammâd, l'objet de la convoitise séculaire de Tlemcen, le port vivant et cosmopolite des gouverneurs ḥafcides, ou même le camp retranché de Charles-Quint ?

Cependant ses murs croulants, son sol même auraient pu sans doute raconter ce long passé d'opulence et de gloire. Maintenant encore, quelques fouilles méthodiques nous permettraient de la mieux connaître. En attendant qu'on se décide à les entreprendre, l'étude des fragments céramiques qu'on rencontre aux abords de la ville et dans son enceinte peut, en quelque mesure, illustrer les textes écrits et en confirmer le témoignage.

Certes, on ne peut trouver ici un art aussi homogène que celui que la Qal'a des Benî Ḥammâd nous a révélé. Les poteries et faïences recueillies dans la première capitale des princes çanhâjiens, futurs maîtres de Bougie, sont toutes datées d'une manière certaine, pour cette raison que la ville est née, a grandi et a perdu toute son importance politique, presque toute sa grandeur militaire et son activité industrielle en moins d'un siècle, qu'elle ne s'est jamais relevée de ses cendres, et que sa situation excentrique l'a gardée, depuis l'époque de sa ruine, pure de tout contact étranger. Bougie, au contraire, qui, nous l'avons vu, existait déjà avant l'installation des princes ḥammâdides, a passé aux mains de bien des maîtres et de races diverses, avant de devenir une sous-préfecture française. Elle a été, par sa qualité même de port de mer, en contact constant avec le monde méditerranéen, spécialement avec le bassin

---

(1) Sur Bougie, à l'époque turque, cf. Dan, *Hist. de la Barbarie*, Paris, 1649, p. 50-51 ; Chevalier d'Arvieux, *Mémoires*, Paris, 1735, V, 79-80 ; Peyssonnel, *Voyage*, I, 466 ss. ; Shaw, *Voyage dans la régence d'Alger*, tr. Mac Carthy, Paris, 1830, p. 332-333 ; Féraud, *op. cit.*, p. 270-299. Sur l'histoire de la ville, en général, l'article d'Yver, ap. *Encyclopédie de l'Islâm*.

occidental. Quoi d'étonnant si les fragments céramiques qu'on y trouve portent la marque d'origines diverses ?

Tel est bien, en effet, le cas des trouvailles de M. Debruge. On y distingue une dizaine de familles, dont la provenance et la date ne se peuvent pas toujours reconnaître avec certitude. Les rapprochements, qu'il semble légitime de faire entre ces débris et certaines familles connues, permettent toutefois de déterminer, pour bon nombre d'entre eux, soit le lieu et l'époque où ils ont vu le jour, soit les influences qui ont présidé à leur éclosion.

Sans nous en tenir strictement à la méthode que nous avons suivie pour les poteries et faïences de la Qal'a, méthode qui ne nous paraît pas applicable ici, nous étudierons, les uns après les autres, les différents groupes de fragments recueillis, en décrivant, pour chacun de ces groupes, les formes, les techniques et les décors. Nous noterons les analogies qu'ils présentent avec les céramiques étrangères et nous exposerons les hypothèses que ces rapprochements nous ont suggérées.

II.

POTERIES

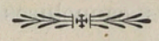

Formes et Emplois

Le nombre et la variété des poteries que contient cette collection montre une fois de plus la place considérable qu'a tenue dans l'art céramique de la Berbérie cette intéressante technique. Comme la Qal'a, comme Tlemcen, Bougie connut les vases faits de terre gravée ou estampée, revêtue ou dépourvue d'émail. Il ne semble d'ailleurs pas douteux que nous ayons ici à faire à des œuvres d'âges fort divers, quoiqu'il ne nous soit généralement pas possible de leur assigner une date, même approximative.

Sur une soixantaine de pièces, deux ou trois seulement ont pu recevoir une destination architecturale. Ces fragments, qui ne présentent pas de courbure révélant le travail au tour, firent peut-être partie de lambrissages, de garnitures de fenêtres ou de balustrades. Mais nous ne saurions rien affirmer à ce sujet. Peut-être faut-il reconnaître en quelques-uns de ces débris des morceaux de margelle comme celles que fabriquèrent les ateliers tlemceniens et andalous; mais nous en sommes, là encore, réduits aux conjectures.

Le plus grand nombre des fragments semble bien provenir d'ustensiles ménagers ou de vases décoratifs. Nous y reconnaissons de grandes assiettes à fond

plat, à rebord droit et légèrement évasé ; quelques jattes soutenues par une base tronconique, forme dont la Qal'a nous a fourni maints exemples[1] ; enfin et surtout de grandes jarres. Celles-ci affectaient souvent la forme caractéristique du « Vase de l'Alhambra » ou des pièces de même famille : une panse ovoïde surmontée d'un col large, et dont deux ailes verticales parfois dentelées sur les bords flanquaient l'épaulement. L'ornementation sculptée ou estampée qui les recouvrait était sans doute disposée le plus souvent par bandes horizontales, comme dans les pièces de même genre que le Louvre a acquises ; mais on rencontre également des décors à bandes verticales. Ces bandes, ou mieux ces fuseaux, gravés d'arabesques florales, sont émaillés de vert et séparés entre eux par de larges cannelures laissées vides et portant une couverte blanche (Pl. I 1).

Techniques

Nous retrouvons, appliqués à ces poteries, les procédés techniques de la Qal'a. Quelques pièces représentent ce qu'on peut appeler le « décor traîné ». Nous entendons par là le sillon que laisse après lui un morceau de bois taillé en pointe ou découpé en peigne, et le bourrelet qu'engendre un roseau fendu dans sa longueur. Ces outils rudimentaires peuvent servir à tracer des formes très variées dans la terre encore fraiche (I, 6, 8).

Le décor traîné ou gravé dans la terre molle se combine d'ailleurs fort bien avec le décor estampé; fréquemment, des cercles, des enroulements de quelques centimètres de large, sigillés à l'aide d'une matrice, garnissent les vides laissés entre les formes dessinées en gravure (I, 8, 10). Il importe que ce travail d'estampage soit pratiqué sur la terre encore plastique. Quand la pièce est aux trois quarts sèche, on peut se servir d'une lame de métal. Les artistes bougiotes ont ainsi taillé des défoncements profonds d'après un dessin préalablement tracé à la pointe (I, 1, 2, 3, 4, 5, 9).

Quant au décor estampé, il présente les deux genres connus : le décor à

(1) Cf. nos *Poteries et faïences de la Qal'a des Beni Ḥammâd*, Constantine, Braham, 1913, Pl. V, 26.

petits motifs isolés et le décor à motifs plus grands, que l'on juxtapose pour former des panneaux ou des frises.

Ces poteries sont soit couvertes, soit dépourvues d'émail. Deux pièces sont revêtues d'un engobe de terre blanche. L'émail le plus fréquemment employé est le vert (XII, 3) soit clair et peu brillant, soit sombre et plus complètement vitrifié. Mais on rencontre également le blanc, qui, nous l'avons vu, est parfois juxtaposé au vert, le jaune ocreux et le brun de manganèse.

Décors

Il nous reste à indiquer les éléments décoratifs dont se sont servis les potiers pour les pièces gravées et les pièces estampées.

Nous signalerons, comme ornementation gravée, deux fragments d'une même jarre ovoïde (I 1). Des fuseaux de couleur verte, portant un bel entrelacs floral très librement tracé et tout semblable aux arabesques sculptées du XIIIe ou XIVe siècle, y alternent avec de larges cannelures blanches [1]. Les fragments 3 et 5 de la même planche appartenaient peut-être à la même pièce et faisaient partie des anses aplaties qui en flanquaient l'épaulement. Le fragment 2, où le décor gravé se combine avec les estampages, était peut-être un morceau du col.

Les petits motifs sigillés (II, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11), qui constituent des bordures, ponctuent la surface des anses de jarres, garnissent les vides dans certaines pièces gravées, ou parsèment en désordre le fond de certains plats, s'offrent ici en moins grand nombre qu'à la Qal'a des Benî Ḥammâd, où nous en avons relevé une vingtaine. Leurs formes dérivent de figures géométriques très simples : le cercle, le carré, le losange et l'étoile ; encore deux de ces motifs et les plus compliqués (II, 6, 10) ne se rencontrent-ils que sur une seule pièce sans doute assez moderne.

En revanche, les éléments décoratifs plus grands, qui doivent se juxtaposer dans la composition des panneaux, se présentent à nous beaucoup plus variés que ceux des poteries ḥammâdites. Les quatre sources principales du décor

---

(1) G. Migeon, *Manuel d'art musulman*, Paris, 1907, II, p. 316, fig. 270, reproduit une jarre qu'il attribue aux ateliers d'Andalousie du XIVe siècle et qui porte un décor tout semblable à celui de la nôtre. Nous ignorons où la pièce se trouve actuellement (Musée de Lyon ?).

musulman : la géométrie, l'architecture, l'épigraphie, la flore, s'y trouvent employées. La faune elle-même n'en est pas absente.

Au nombre des thèmes géométriques mis à contribution, nous reconnaissons la ligne brisée, la tresse à quatre galons, le carré, l'octogone, l'étoile rectiligne ou curviligne à quatre ou huit pointes, le cercle et la forme quadrilobée. On notera la présence de l'étoile à huit pointes qu'entoure un double cercle dentelé (II 12), motif connu des potiers d'Agâdîr [1], et plusieurs ornements qui rappellent d'une manière frappante les pièces estampées de la Qal'a (II 14, 15) [2]. Nous avons déjà signalé ailleurs la persistance dans le décor imprimé à la matrice de l'arc lobé, dont on sait l'ancienneté et la fortune, en Berbérie comme en Espagne. Ce motif, que les potiers de la Qal'a [3], de Tlemcen [4] et de l'Andalousie ont connu, ne pouvait manquer de figurer dans le répertoire de ceux de Bougie. Nous l'y rencontrons avec ses lobes circulaires ornés de petits motifs sigillés. Une de ses arcatures porte des colonnettes en décor traîné dépourvue de chapiteaux (I 4). Quant à la colonnette, elle s'agrémente parfois d'un chapiteau, boulette de terre sommairement ornée de quelques entailles (II 8).

Signalons enfin, comme pouvant se rattacher aux formes d'architecture, le réseau de triangles mi-rectilignes, mi-curvilignes (III 9), qu'on trouve si fréquemment sur les minarets occidentaux et les panneaux de plâtre sculpté, et qui se meuble, dans les poteries bougiotes, de motifs végétaux symétriques.

Nous avons groupé, dans une même planche (III), les frises que garnissent, en se répétant, la forme triangulaire, la forme bulbeuse ou l'arc brisé. On saisira sans peine les rapports existant entre eux.

Quatre ou cinq échantillons nous ont montré l'emploi du décor épigraphique. Une seule de ces inscriptions est lisible; c'est l'eulogie si souvent reproduite : « El-Moulk », « la royauté », tracée en caractères coufiques assez archaïques de forme, mais d'une facture très maladroite (IV 15). Les autres fragments à

---

(1) Cf. Bel, *Un atelier de poteries et faiences du Xe siècle de J.-C., découvert à Tlemcen*, Constantine, Braham, 1914, fig. 35 et 36.

(2) Cf. *Poteries et faiences de la Qal'a des Benî Ḥammâd*, Pl. IX, 6, 7.

(3) *Loc. cit.*, p. 20, Pl. X, 1, 2, 3.

(4) Cf. W. Marçais, *Catalogue du Musée de Tlemcen*, Paris, 1900, n° 811, p. 22; Bel, *Quelques monuments de céramique*, ap. *Bull. archéol.*, 1911, p. 418, Pl. XXXIX.

épigraphes portent des inscriptions cursives à peu près indéchiffrables. Deux d'entre elles ne nous montrent que les hampes de lettres longues, dont la partie inférieure a disparu (IV 8, 10). Deux autres (IV 11, 13) semblent porter, avec quelques variantes de forme, la même inscription. Malgré la cassure qui les tronque, nous croyons pouvoir y reconnaître l'eulogie que M. Bel a signalée sur une margelle de puits découverte par lui à Tlemcen [1] et qu'il a lu : « El-Youmn », « le bonheur ». La nôtre paraît assez défigurée par un dessinateur sans doute peu lettré. Au lieu de rattacher au *mîm* le *noûn* final, il a remonté le départ de cette dernière lettre, et, la rendant indépendante, il en a fait un ornement dénué de sens. La forme de ces lettres est élégante et un peu molle; nous la retrouvons sur l'épaulement d'une jarre mise au jour à Constantine et que nous avons cru utile d'étudier en appendice (Pl. XI, 5, 9).

La flore qui enrichit ces décors empruntés à l'architecture ou à l'épigraphie, et qui compose à elle seule des frises et des panneaux est, à une exception près, symétrique et conventionnelle. Plusieurs pièces, notamment les fragments gravés étudiés plus haut (I 1, 10 et aussi III 8, 9, IV 7, 10), présentent, soit dans les éléments végétaux qu'ils utilisent, soit dans la composition de leurs arabesques, les plus grandes analogies avec le décor sculpté en pierre ou en plâtre du XIIIe ou du XIVe siècle. Nous y retrouvons, entre autres, la palme longue et souple à deux lobes inégaux, qui parfois s'accole symétriquement à une palme pareille. Mais nous rencontrons aussi des formes végétales qui paraissent plus spécialement réservées à la décoration des poteries. Telles sont : la palmette à digitations divergentes (III 2, 4) inspirée de la palmette antique, et qui figure déjà dans les fragments de la Qal'a (*Qal'a*, X, 11), le fleuron à trois ou cinq lobes (III 5, 7, IV 1, 2, 3, 5) parfois isolés les uns des autres, enfin le rinceau (IV 7, 9, 10), auquel s'adaptent des palmes longues; l'une d'elles est creusée d'indentations qui évoquent le souvenir de l'acanthe primitive (IV 9).

Deux fragments font intervenir la faune, qui, comme on sait, n'avait pas d'emploi dans les poteries ḥammâdites, mais que les vieux céramistes d'Agâdîr ont connue. L'un d'eux devait porter deux quadrupèdes (peut-être deux chevaux) affrontés et se reproduisant symétriquement de part et d'autre d'un

---

(1) A. el, *Quelques monuments de céramique*, ap. *Bull. archéol.*, 1911, p. 14-15, fig. 12.

fleuron (IV, 14); l'autre nous présente l'image grossière d'un oiseau occupant le vide d'un décor épigraphique (IV 15).

La collection que nous étudions ne nous ayant pas fourni de pièces où le décor peint coexiste avec le décor estampé, nous ne pouvons affirmer que les mêmes ateliers aient, comme ceux d'Agâdîr ou de la Qal'a des Benî Ḥammâd, pratiqué à la fois les deux techniques. Le style des faïences est d'ailleurs très nettement différent du style des poteries. Cela n'a rien qui nous doive surprendre. Les techniques apparaissent assez fréquemment comme des domaines fermés, dont les formes traditionnelles peuvent évoluer à part et ne se contaminent pas entre elles. Il ne nous en semblerait pas moins téméraire d'établir aucun synchronisme entre le groupe important que nous venons de décrire et les diverses familles que nous allons passer en revue.

III.

FAÏENCES

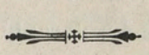

A. – Faïences de l'époque hammâdite (Pl. V, pl. XII, 1, 2)

Les pièces de ce premier groupe des faïences, qui furent recueillies en dehors de l'enceinte de la ville, au nord-est de Sîdi Touâtî, sont en fort petit nombre et de dimensions assez réduites. On notera qu'il ne s'y rencontre pas de fragments de pots, mais des morceaux de jattes et de terrines. Une des jattes montre encore le renflement circulaire sur lequel elle reposait (4). Une terrine aux bords droits et évasés présente des cannelures horizontales qui en décorent l'extérieur (2). Le mauvais état dans lequel ces pièces nous sont parvenues, révélant une exposition prolongée à l'humidité de la terre ou aux intempéries, empêchent de bien connaître la nature de l'émail qui les recouvrait. L'une d'elles (5), de terre rose, paraît avoir été revêtue d'un engobe. La terre généralement plus claire des autres devait porter une couverte stannifère qui a perdu tout éclat. Deux tons ont servi à peindre les décors; encore n'est-ce que sur un seul fragment (1 et XII 1) que l'on constate la présence certaine de taches vertes; les autres sont uniquement garnis d'ornements au trait brun de manganèse.

Des éléments géométriques font à peu près tous les frais de cette ornementation. On y rencontre le triangle curviligne, la bande et surtout le fuseau.

Celui-ci est appliqué le long du marli ou rayonne autour du centre. Nous notons encore une bordure (1) où alternent la courbe à double involution, les bâtonnets, le méandre et le demi-cercle. Enfin, l'ornement floral est représenté par un fleuron polylobé inscrit dans une forme circulaire ou bulbeuse (2).

La planche V, où nous les reproduisons, en les confrontant avec des décors relevés sur les faïences de la Qal'a des Benî Ḥammâd, suffira, croyons-nous, à faire ressortir les analogies frappantes existant entre eux. Dans les uns et les autres, nous trouvons même aspect extérieur, même matière, même palette, même disposition, mêmes éléments décoratifs. Signalons notamment les ressemblances qui apparentent le décor ponctué de vert 1 et 9, 10 *(Poteries et faïences de la Qal'a* XVI 2, XIX 26), 3, 6 et 11 *(Qal'a* XI 13), 4 et 12 *(Qal'a* XIX 12), 5 et 14 *(Qal'a* XIX 17). La parenté est moins évidente entre 2 et 13 *(Qal'a* XVI 5); toutefois le motif du fleuron polylobé inscrit dans un cercle se retrouve dans l'un et dans l'autre; le remplissage du champ, dans le fragment bougiote, est bien selon l'esprit des céramistes ḥammâdites; la bande inférieure même n'est pas sans analogie avec certains décors de la Qal'a, et nous n'hésitons pas à rattacher ce fragment à la même famille.

Nous pensons donc pouvoir attribuer ces pièces, si visiblement apparentées à celles que nous avons étudiées antérieurement, à cette période de l'histoire de Bougie où, succédant à la Qal'a, la ville fut la métropole des états ḥammâdites; soit que tout ou partie d'entre elles aient été apportées, avec maint autre objet, de la ville abandonnée dans la ville nouvelle; soit qu'elles aient été créées par des artisans venus de la Qal'a dans la cité où s'installait la famille souveraine.

Nous avons joint à ce groupe de faïences deux fragments de plats (V 7, 8, XII 9), l'un présentant un décor formé de bandes obliques alternativement violettes et bleues, disposées en épis des deux côtés de lignes parallèles ; l'autre, montrant le décor d'un fond à motif circulaire. Bien que la présence du bleu les différencie nettement du groupe ḥammâdite, le rôle du violet de manganèse, l'allure générale du décor et certains remplissages, employés dans le fond de plat, nous ont semblé pouvoir autoriser ce rapprochement. Nous les tenons donc, jusqu'à plus ample information, pour des pièces postérieures à l'époque ḥammâdite, mais se ressentant encore de l'influence de cette période initiale.

B. — Faïences de « l'époque marseillaise » (Pl. VI, XII, 8)

Cinq fragments présentent entre eux, avec des variantes de forme et de décor, des traits de ressemblance qui en font un groupe parfaitement homogène. La matière qui les constitue est une terre rose, médiocrement fine. L'émail stannifère qui les couvre est d'un blanc légèrement rosé, mais qui, dans une des pièces, tire franchement sur le bleu. L'extérieur des plats semble porter un vernis plus mat et plus maigre que l'intérieur, qui seul est décoré. Le décor, uniquement bleu, est tracé avec une franchise et une sûreté de main fort remarquables. Sur les points où cette couleur formait empâtement, elle s'est parfois écaillée. Les pièces n'ont subi, par ailleurs, aucune éraillure pouvant témoigner d'un séjour prolongé dans la terre. Nous allons les décrire l'une après l'autre.

Le fragment 1 est le bord d'un bol d'environ 21 centimètres de diamètre. Des droites et des courbes divisent la surface à décorer en compartiments de formes diverses, eux-mêmes meublés, soit par des droites divergeant d'un angle ou parallèles, soit par des crochets tangeant à la bordure.

3 est le bord d'un bol plus petit, d'environ 14 centimètres de diamètre. La bande périphérique du décor est composée d'enroulements et peut-être de fuseaux. Des formes cursives et des hachures meublent les vides. Une bande intérieure est décorée de chevrons couchés s'emboîtant les uns dans les autres.

4 est le bord d'une assiette à fond plat, qui mesurait environ 19 centimètres de diamètre. La partie relevée, qui subsiste seule, portait un décor analogue à celui de la zone périphérique dans la pièce précédente.

5 est le plateau inférieur d'une lampe à pied. Le fond, qui entourait la tige centrale, est plat et décoré de bâtonnets en éventail ou se croisant en losange, et de points. Le rebord, relevé verticalement et gondolé, est orné d'un trait à l'extérieur.

2 est le plateau supérieur d'un objet semblable au précédent, avec un fragment du pied qui le supportait et de l'anse qui servait à le saisir. Le rebord est décoré, à l'extérieur, de quadrillages et de fuseaux (?). L'intérieur présente un hexagone irrégulier divisé en triangles ou en rectangles, meublés eux-

mêmes par des bâtonnets divergeant des sommets. Cette figure est flanquée de points et de motifs en chevrons et en éventails.

Tels sont ces fragments, qui nous demeureraient sans doute assez mystérieux si la trouvaille de fragments analogues à Marseille, où ils ont paru plus mystérieux encore, ne venait éclairer quelque peu le problème qu'ils soulèvent.

Il y a six ans, M. F. Magnan publiait, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Provence*, (n° 16, 1910, p. 185 et ss., Pl. X), des fragments céramiques qu'il avait recueillis au cours de fouilles pratiquées « vers le milieu de la rue Baussenque », et dont nous reproduisons trois échantillons. On notera les analogies frappantes qui existent entre les fragments 1 et 6, 2 et 7, 4 et 8. Les pièces marseillaises ont même coloration que les pièces bougiotes et, pour un peu, on les dirait sorties du même atelier et peintes de la même main.

Que ces pièces ne soient pas d'origine française, cela paraît tout à fait évident. M. Magnan les reconnaît, avec beaucoup de clairvoyance, comme d'origine musulmane. Se basant sur la présence, à trente centimètres *au-dessus* des faïences, d'une monnaie d'argent de Robert, comte de Provence de 1309 à 1343, il assigne à ces fragments la date probable du Xe siècle, époque où les Sarrazins tenaient encore le pays. Nous ne les croyons pas aussi anciens.

Remarquons tout d'abord qu'en dépit de la différence notable des colorations, elles ne sont pas, comme décor, sans analogie avec les pièces d'époque ḥammâdite; l'enroulement, le fuseau, le chevron, le quadrillage, les surfaces divisées en triangles meublés de bâtonnets, sont des motifs courants dans la décoration céramique de la Qal'a[1]. Jusqu'à ce que des découvertes nouvelles nous aient révélé des œuvres de même style dans quelque autre domaine de l'Islâm, nous les tenons pour nées en Berbérie et originaires de Bougie, dont la faïence était une denrée d'exportation. Toutefois, nous ne pouvons admettre qu'elles soient contemporaines des faïences ḥammâdites (XIIe siècle), dont le bleu est absent, à plus forte raison antérieures à la domination des Benî Ḥammâd (fin du XIe siècle). Comme, d'autre part, la découverte d'une monnaie provençale à un niveau sensiblement supérieur aux fragments marseillais de même famille, leur assigne une date antérieure à la première moitié du XIVe siècle, nous proposerions volontiers le XIIIe siècle comme date de leur fabrication.

---

(1) Cf. *Poteries et faïences de la Qal'a des Benî Ḥammâd*, Pl. XII, XIII 6, XIX 5-9, 16, 17, 24, ss., etc.

Cette époque fut, à n'en pas douter, celle de la plus grande activité dans les relations commerciales entre Marseille et Bougie. Antoine Ruffi, le vieil historien de Marseille, marque bien toute l'importance qu'avait à Bougie le fondouq des Marseillais vers 1320 (1), c'est à-dire dans les premiers temps de la domination hafcite. Bougie semble d'ailleurs avoir été, pendant tout le XIIIe siècle, le centre du négoce des Provençaux en Berbérie. Quoi d'étonnant à ce que nous trouvions des faïences provenant du port africain et datant de cette période de l'histoire dans le sol du vieux Marseille ?

C. — Faïences de type valencien à décor bleu (Pl. VII, XII, 11)

Deux fragments assez grands, épais et modelés dans la même terre, nous paraissent appartenir à une même famille et dater d'une même époque. L'un (VII 2, XII 11) est un débris de bouteille (?) dont la panse rigide était décorée de fleurons à trois palmes. Ces fleurons, portés par des tiges droites accouplées, devaient rappeler quelque peu par leur silhouette, la fleur de lys française des XIVe et XVe siècles. Deux rameaux s'échappent à droite et à gauche du pied de ces fleurons principaux; un autre rameau surmonte une forme triangulaire placée dans les intervalles. Le champ laissé vide est garni par des points.

L'autre (VII 3) est un fragment de terrine dont les bords droits étaient meublés de galons entrelacés, déterminant sur le champ deux étages de losanges curvilignes. Les losanges supérieurs sont ornés en leur centre d'un motif à entrelacs floral inscrit dans une forme bulbeuse.

Nous en avons rapproché un plat à décor bleu conservé au Louvre, que l'on reconnaît comme originaire de Valence et datant du XVe siècle (2).

Si, d'une part, on ne saurait nier les analogies de matière et de facture existant entre ces deux pièces et les fragments de l'époque « marseillaise », on ne peut non plus s'empêcher de noter qu'au point de vue du style orne-

---

(1) Antoine Ruffi, *Histoire de la ville de Marseille*, in-fe, Marseille, 1696, I, 102, 104. (Fournel, *Richesses minérales*, II, 31). Voir aussi Mas Latrie, *Traités de paix et de commerce*, I, Introd. 90, 147. Doc., p. 89-92. Toutefois, il semble qu'après la croisade de Saint Louis (1270), les Marseillais établis à Bougie aient eu à souffrir de vexations fréquentes, *ibid.*, Introd.. 147-164, Doc., 97, 103.

(2) Il est reproduit par Migeon, *Manuel d'art musulman*, II, p. 327, fig. 281.

mental, elles font intervenir des décors qui les rapprochent bien plus encore du plat valencien et des œuvres de même origine. La forme bulbeuse meublée d'entrelacs floraux, la tige rigide portant un fleuron et surmontant une base triangulaire, l'allure des arabesques et leur disposition symétrique, sont autant de traits communs qui attestent la parenté de ces œuvres et vraisemblablement leur synchronisme [1].

Trois fragments (VII 1, 4, 5) plus petits et plus minces nous semblent établir la transition entre cette famille bleue et la famille que nous étudierons ensuite.

La place importante occupée par le décor bleu, qui seul apparaît au premier examen, l'emploi de la forme bulbeuse, du losange curviligne et de l'arabesque florale symétrique, sont autant de caractères qui relient ce groupe au groupe précédent. Notons d'ailleurs que si la technique en est moins parfaite, si le fond en est parfois d'un blanc moins pur et le bleu d'un ton moins franc, l'arabesque y est d'un dessin plus élégant et plus logique ; si bien que nous considérerions volontiers ces petits fragments comme antérieurs aux pièces dont l'étude précède et comme portant la marque d'un style moins abâtardi.

Mais ce qui les différencie nettement du premier groupe, ce sont les traces de lustre métallique qui se distinguent lorsque l'on éclaire ces pièces en jour frisant. Dans les fragments 1 et 4, le ton lustré cernait les taches bleues ; dans le fragment 5, de petits motifs cursifs meublaient entièrement le fond.

D. — Faïences à reflets métalliques (Pl. VIII, pl. XII 7)

Cet emploi du lustre métallique paraît bien avoir constitué de très bonne heure une des spécialités des ateliers bougiotes. Ils avaient fort bien pu en recevoir le secret des céramistes de la Qal'a, qui le pratiquaient couramment, l'ayant eux-mêmes reçu de la Mésopotamie. Ce qui est certain, c'est qu'au début du XIVe siècle, ils exportaient de ces produits céramiques, qui étaient désignés sous le nom de la ville berbère. « Dans l'inventaire d'une pharmacie de Gênes, en 1312, il est fait mention de pots ou faïences dorées de Bougie [2]. »

---

(1) Nous reproduisons dans la même planche VII, n° 6, un grand fragment de terrine à décor épigraphique, très analogue aux faïences précédentes comme matière et comme facture, mais qui s'en distingue par le ton du décor, qui est franchement noir et ne comporte qu'un mince filet bleu.

(2) Mas Latrie, *Traités de paix et de commerce*, I, p. 223, d'après Canale, *Storia di Genova*, III, 197.

Les fragments que nous venons d'étudier peuvent fort bien dater de cette époque reculée ou être du moins antérieurs à l'an 1400. Ceux que nous allons examiner maintenant leur seraient assez sensiblement postérieurs.

Des cinq pièces dont il s'agit (Pl. VIII et pl. XII 7), quatre font encore intervenir le bleu. Ce sont :

Un fragment (2) de pot à anse, dont l'extérieur est décoré de lignes horizontales et verticales bleues, et de lignes d'un brun rouge imparfaitement métallisé formant quadrillage.

Le fragment 5, reproduit en couleurs Pl. XII 7, est le bord d'un bol d'environ 145 millimètres de diamètre, dont l'intérieur est décoré d'une manière analogue au fragment 2. Des lignes horizontales lustrées enrichissaient l'extérieur.

Le fragment 3 est un fond de bol, orné au centre d'une tache bleue, d'où rayonnent des taches en virgules d'un brun très peu métallisé. L'émail blanc qui couvre la pièce est fort mince et tire sur le bistre.

La pièce 4, dont nous donnons les deux faces, est un fragment de bol. L'extérieur était décoré de lignes horizontales et d'obliques lustrées, mais qu'on ne peut distinguer qu'en jour frisant. L'intérieur, mieux conservé, présente : une zone périphérique avec divisions rectangulaires déterminées par des galons bleus et meublées de quadrillages lustrés; une surface circulaire intérieure présentant deux étoiles curvilignes à quatre pointes s'entrelaçant pour former une étoile à huit pointes; une zone intermédiaire décorée de rameaux lustrés.

Le fragment 1, dont l'ornementation extérieure est seule bien visible, présente, à l'intérieur, une série de fleurons alternativement en boutons et épanouis sur un champ semé de points. Cette belle bordure en sépare deux autres : l'une meublée de bâtonnets obliques, l'autre de chevrons emboîtés. Tout ce décor, dont le bleu est absent, ne se décèle qu'en jour frisant. Quant au décor extérieur, il est formé de grandes courbes et de palmes largement et légèrement tracées.

L'absence complète du bleu dans ce dernier fragment lui assigne une place à part dans la série. Elle permet de le considérer comme postérieur à l'an 1500, date où cette couleur disparaît dans les pièces à reflets. Le décor extérieur et le décor intérieur à fleurons fermés et épanouis sont courants dans les œuvres

valenciennes du XVIe siècle[1]. Cette pièce peut donc être considérée comme importée d'Espagne au moment de la domination chrétienne (1510-1555). Quant aux quatre autres fragments, le fait qu'on y rencontre le bleu, tendrait à les reculer au XVe siècle. L'étoile à huit pointes entrelacées est un motif familier à la décoration valencienne de ce temps. Nous n'avons pas de preuve qu'il en soit de même du quadrillage qui semble un des thèmes les plus persistants de la famille que nous étudions, voire même de la céramique bougiote.

(1) Nous en donnons, Pl. VIII, un dessin relevé sur un plat du Musée de Cluny.

IV.

A

CÉRAMIQUE A RÉSERVE

ET A CLOISON ISOLANTE

(Pl. IX, Pl. XII, 4, 5)

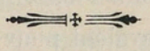

En dehors de ces familles de faïences, que l'on rattache sans trop d'hésitations à des groupes connus, et dont on peut présumer l'âge, il en est deux qui ne doivent pas être, à proprement parler, classées parmi les faïences (ce nom étant généralement réservé à la terre entièrement revêtue d'un émail stannifère opaque, lui-même décoré de motifs peints) et dont il semble assez malaisé de déterminer l'époque de fabrication. Les pièces de ces deux familles ont été trouvées en pleine ville, dans les fondations de la maison Borg, non loin de la Sous-Préfecture.

La première comprend, d'une part, des pièces dans lesquelles le motif, silhouetté par un trait de couleur noire dans la composition de laquelle entre une matière grasse, se détache sur la terre généralement fine et blanche qui sert de champ; d'autre part, des pièces où le trait à la graisse sert de cloison isolante entre deux tons juxtaposés.

Dans le premier groupe figurent :

Un fragment de pot (IX 3, XII 4), dans lequel une inscription coufique

ménagée dans la terre est entourée d'un champ alternativement vert, jaune de fer et brun de manganèse. L'émail en est très mince, mais très brillant et assez fixe pour s'être tenu sans trop de bavures dans les limites où l'on voulait le restreindre ;

Le bord d'un petit bol (IX 4), qui devait avoir huit centimètres de diamètre, décoré de motifs floraux d'un vert terne ;

Un fragment de la panse d'un vase qui était muni d'une anse et dont le décor floral s'inscrivait dans des rectangles (IX 7, XII 5) ;

Un autre fragment (IX 5) orné d'une inscription coufique.

Deux fragments très petits (IX 1, 6), portant un émail jaune ou blanchâtre circonscrit par un trait, mais où des motifs graphiques ou de simples points noirs enrichissent le champ resté vide.

Au second genre (où la terre n'apparaît pas entre les émaux) nous rattacherons un fragment en terre rouge (IX 2), col de jarre ou margelle, d'environ 40 centimètres de diamètre, que devaient décorer des palmes vertes ou des croissants se détachant sur un fond blanc, mais où l'émail vert, très fusible, a coulé au-delà des cloisons qui avaient pour but de le maintenir.

Les céramistes de Bougie n'ont inventé ni l'un ni l'autre de ces procédés. Nous rappellerons qu'on rencontre le décor à réserve d'assez bonne heure dans le monde musulman occidental. Les fouilles d'Ez-Zahra nous ont révélé que la céramique à réserve était connue des potiers andalous du Xe siècle [1]. L'Espagne a dû continuer à le pratiquer. Le Louvre possède un petit vase à anse et à biberon d'assez basse époque qui suffirait à le prouver. Quant au décor cloisonné sans fond de terre apparent, c'est la « cuerda seca » qui, à partir du XVe siècle, triomphe dans la fabrication des « azulejos ».

Nous savons d'autre part que les deux techniques furent familières aux céramistes d'Agâdîr [2] comme à ceux de la Qal'a [3]. Ces derniers ont donc fort bien pu les léguer aux artisans bougiotes. Le style archaïque des motifs, la forme des lettres nous incitent à penser que l'emploi de ce procédé à Bougie se rattache bien à une tradition ḥammâdite ; mais les éléments nous font défaut pour leur assigner une date précise.

---

(1) R. Velazquez Bosco, *Medina Azzahra y Alamiriya*, Madrid, 1912, p. 77, Pl. XLVIII, 5, 7, LIII, 2.

(2) Cf. Bel, *Un atelier de poteries et faïences .. découvert à Tlemcen*, p. 57, fig. 41, n°s 2, 3, 4.

(3) Cf. nos *Poteries et faïences de la Qal'a des Beni Ḥammâd*, p. 17 et Pl. VI, 10-14.

B

POTERIES A DÉCOR NOIR,

PEINT ET GRAVÉ

(Pl. X, pl. XII, 6)

Outre cette famille des poteries à décor en réserve ou à décor cloisonné, dont il semble hasardeux, en l'état actuel de nos connaissances, de déterminer l'âge et l'origine, il en est une autre sur laquelle nous ne pouvons de même rien affirmer. Celle-ci est représentée par douze fragments de vases de petite dimension. Ils sont faits d'une terre très fine, blanche ou légèrement rosée. Seul l'extérieur en est peint. Les uns (principalement ceux qui sont modelés dans la terre rose) sont entièrement couverts d'un ton noir, mat et très mince, gravé au burin ou à la gouge de motifs qui apparaissent en clair sur le champ foncé. Les autres (surtout les fragments dont la terre blanche est la matière) sont peints avec le même ton noir de motifs qui se détachent, sombres sur le fond clair, et qui sont eux-mêmes meublés de détails finement gravés au burin.

Cette application directe de la couleur brune ou noire sur la terre apparente, cette céramique à la poterie commune, que les femmes berbères savent encore fabriquer [1]. Il faut toutefois noter que les pièces recueillies à Bougie, tout comme les pièces décorées en brun mises au jour par M. Bel dans l'atelier d'Agâdîr, sont façonnées au tour de potier et non modelées à la main, comme les vases kabyles [2]. L'emploi de la gravure enrichissant d'ornements intérieurs les parties peintes, procédé déjà pratiqué par les céramistes grecs, différencie plus nettement encore nos fragments des produits de l'industrie familiale moderne.

Il nous est assez difficile de déterminer la forme et l'emploi de ces vases. Ce sont des bols ou des gargoulettes à panse rebondie, à col bas et droit, probablement munis d'une ou deux anses.

Les décors les plus habituels sont, soit des droites et des quadrillages peints

---

(1) Sur cette fabrication, cf. Van Gennep, *Etudes d'ethnographie algérienne*, ext. de *Revue d'ethnographie et de sociologie*, p. 19 et ss.

(2) Cf. Bel, *loc. cit.*, pp. 53-55.

ou gravés, soit des sortes d'oves à courbes concentriques ou des festons incisés; mais on y rencontre aussi des thèmes plus savants. Un fragment peint en noir (4) présente des losanges gravés à la gouge, meublés de motifs cursifs, finement tracés à la pointe. Un autre (7 et XII 6) comportait, entre deux bandes noires garnies d'enroulements délicats, une frise formée de fleurons bulbeux encadrés par des tiges délimitant des triangles curvilignes juxtaposés. Un troisième débris (10) montre un grand cercle peint et repris en gravure et une surface polylobée, l'un et l'autre meublés de caractères coufiques.

Il n'est pas moins difficile d'assigner une origine et une date à ces fragments que de connaître la forme des vases dont ils faisaient partie. Cependant, la technique n'en est pas complètement inconnue ailleurs. Le Louvre possède un morceau de plaque « trouvé en Espagne » [1], dont le sujet (un fauve attaqué par des chiens), est de même peint sur la terre nue en brun sombre avec trait gravé pour les détails intérieurs. Le style du décor de nos poteries paraît très différent de celui de ce fragment de lambris. En revanche, ce style n'est pas sans ressemblance avec celui de quelques séries étudiées précédemment. Nous y retrouvons le quadrillage, meublant des surfaces rectangulaires, les fonds décorés de points groupés par trois, comme dans certaines pièces à reflets de la Qal'a (*Qal'a*, XV 3), les remplissages à enroulements familiers aux céramistes ḥammâdites. On remarquera également la présence des médaillons à inscription coufique, qui constituent un des principaux motifs du grand vase de Malaga, conservé à Pétrograde, l'encadrement avec points en décrochement qui se rencontre sur les faïences à reflets de Valence. Ces traits ne permettent pas de faire reculer la production des pièces où on les rencontre plus loin que le XIVe ou XVe siècle. Ils tendraient, ainsi que la technique mise en œuvre, à leur assurer une origine espagnole. Leur analogie avec les faïences ḥammâdites, leur ressemblance plus frappante encore avec les faïences à reflets, dont l'origine bougiote est probable, peut, d'autre part, autoriser à les tenir pour fabriquées en Berbérie [2].

---

(1) Don de M. Pierre Paris, 1889.

(2) Un autre fragment, un seul, présente des peintures brunâtre directement exécutées sur la terre. C'est un fond de plat façonné en terre, décoré de cercles, d'étoiles, de points et de chevrons emboîtés. Nous le reproduisons Pl. XII 10.

V.

CONCLUSION

Nous avons essayé, au cours de notre étude, de déterminer des séries de fragments céramiques. Le fait qu'ils ont été recueillis sur divers points de l'enceinte et des abords de la vieille ville de Bougie ne nous permettait guère de supposer qu'ils fussent nés dans un même temps et appartinssent à une même période de l'art musulman. Nous avons établi les époques où ils avaient pu voir le jour. Si l'on en excepte deux ou trois pièces d'âge indécis et vraisemblablement assez modernes, on peut assigner à tous ces fragments des dates allant de la fin du XIe siècle au XVIe siècle de notre ère. Pour arriver à cette localisation dans le temps, il nous a fallu rechercher, pour chaque série, le style déjà connu auquel on la pouvait rattacher, l'influence proche ou lointaine, indigène ou exotique, qui avait pu lui donner naissance.

Resterait à déterminer avec plus de rigueur la part des arts étrangers dans ces œuvres trouvées sur ce sol berbère, à limiter l'importance des emprunts, emprunts qui peuvent aller de l'adoption de telle technique, de l'imitation de tel élément décoratif ou de telle ordonnance jusqu'à l'importation pure et simple des pièces elles-mêmes. Ici, plus encore qu'à la Qal'a des Benî Ḥammâd, cette importation est admissible. Nous l'avons considérée comme vraisemblable pour plusieurs pièces de la collection. Nous ne croyons pas toutefois devoir mettre en doute l'origine indigène de la plupart des autres pièces. Jusqu'à ce que des trouvailles nouvelles nous aient révélé dans une autre contrée des œuvres semblables en connexion avec un art bien localisé, nous tiendrons celles-ci pour berbères et pour bougiotes.

Nous croyons utile de récapituler les groupes que ces œuvres composent, en rappelant sommairement les traits qui doivent permettre de déterminer les pièces de même nature que l'on trouvera par la suite, en indiquant les ques-

tions qu'elles peuvent aider à élucider, et celles qu'il resterait à résoudre pour les bien connaître.

Chronologiquement, le premier de ces groupes est sans doute la *famille hammâdite*, dont la fabrication (si toutefois nous avons bien à faire à des pièces créées à Bougie, ce que nous croyons très admissible) peut s'étendre de la fin du XIe siècle au milieu du XIIe siècle ou quelque peu au-delà. On sait qu'elle se reconnaît aux colorations : brun de manganèse pour les traits, vert pour les taches qui enrichissent le dessin. Quant au décor, nous y avons relevé le quadrillage, le fuseau, l'enroulement, le fleuron polylobé et quelques autres formes; mais on peut s'attendre à y rencontrer tous les thêmes signalés au cours d'une précédente étude, à laquelle nous ne pouvons que renvoyer le lecteur.

Assez ancienne est sans doute aussi la *famille des poteries à réserves et à cloisons*. Cette famille, uniquement représentée par des fragments de vases dont la paroi extérieure est seule décorée, offre une assez grande diversité de technique, de facture et de composition. Nous nous bornerons à signaler, dans les échantillons qui nous sont parvenus, la place importante réservée aux caractères coufiques de grandes dimensions, ainsi que l'habitude de diviser les surfaces en larges panneaux rectangulaires, que les motifs occupent tout entiers. L'archaïsme du style, l'analogie que présente le décor végétal d'une des pièces (IX 7) avec la flore des palais omeïyades d'Espagne, la survivance des traditions ḥammâdites dont tel autre fragment (IX 5) porte le témoignage et l'ancienneté du procédé lui-même, nous autorisent à les considérer comme peu postérieures au XIIe siècle.

La *famille de « l'époque marseillaise »* se distingue nettement des deux groupes que nous venons de mentionner. Les caractères qui permettent de la reconnaître au premier aspect se pourraient énumérer ainsi : usage exclusif du décor bleu au trait, grande liberté de facture, emploi de formes géométriques spéciales, comme l'enroulement, les surfaces divisées en triangles meublés de traits divergeant d'un des sommets, le quadrillage, les chevrons et les points. Les quelques pièces qui comportent ces caractères constituent un des groupes les plus intéressants que nous aient révélés les trouvailles de M. Debruge. Ce qui ajoute à cet intérêt, c'est la découverte presque simultanée des faïences de Marseille, qui nous ont permis de les dater approximativement en leur

imposant comme *terminus ad quem* la première moitié du XIVe siècle. Ces faïences sont très probablement du XIIIe siècle, c'est-à-dire de l'époque almoḥade ou de l'époque ḥafcite. Leur présence sur les deux rives opposées de la Méditerranée occidentale confirme d'une manière imprévue le témoignage des textes, qui nous disent les relations suivies des Marseillais avec Bougie à cette époque du moyen âge. Elles doivent être d'une aide précieuse pour l'identification des trouvailles de même nature qui seront faites en Provence; on peut s'attendre à en voir exhumer d'autres. A titre d'indication, nous signalerons, au Musée Borelly, un vase assez analogue comme composition, comme style et comme tonalité aux vases ḥammâdites et que nous présumons berbère (Fig. 1).

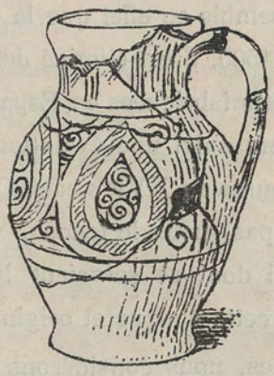

Fig. 1.

Nous avons distingué deux groupes dans la *famille des poteries à peintures noires*, suivant que le fond de terre est laissé apparent ou est entièrement recouvert du ton noir, mince et mat. Les décors les plus fréquents sont le feston, l'ove et le quadrillage, motifs très simples et qui donnent à cette céramique les caractères d'une industrie primitive et populaire. Mais on y remarque aussi des dessins plus savants, qui apparentent cette série aux faïences à reflets du XVe siècle. Nous pouvons donc présumer que ces petites pièces d'un art si élégant et si sobre ont été créées au XIVe ou XVe siècle, c'est-à-dire à l'époque ḥafcite ou lors de l'occupation espagnole. L'application directe du ton noir sur la terre fait penser à la poterie kabyle, mais l'emploi de la gravure pour l'exécution de détails intérieurs, le fait surtout que ces vases sont fabriqués au tour, les distinguent nettement des ustensiles façonnés de nos jours par les femmes berbères. Rappelons qu'une plaque de lambris analogue

comme technique a été trouvée en Espagne, ce qui inciterait à attribuer une origine hispanique à cette fabrication, sinon aux pièces elles-mêmes.

Le fait que Bougie a produit et exporté de la « *faïence dorée* » est établi par un texte de 1312. Le lustre métallique semble avoir occupé une place importante dans la céramique bougiote. Nous le retrouvons dans deux séries distinctes : la première où il devait jouer le rôle de garniture de fonds; le rôle principal était départi au bleu, qui y dessine de souples arabesques florales inscrites dans des formes lobées; la seconde où le ton lustré sert à tracer, outre des motifs cursifs garnissant les fonds, de grands quadrillages meublant les rectangles circonscrits par des bandes bleues. Nous présumons que celles-là sont antérieures à celles-ci, en raison de la place plus grande réservée au bleu dans les premières. Il semble en effet que la part du bleu ait été de plus en plus réduite; à partir de 1500, il est éliminé des pièces espagnoles. Si l'on admet que les faïences à reflets fabriquées en Espagne et les œuvres de même nature nées en Berbérie aient suivi une évolution parallèle, on considérera ces dernières comme antérieures au XVIe siècle. Quant au fragment de la collection où le bleu ne figure pas, nous le tenons, vu la grande similitude du décor qu'il porte avec celui dont se servaient les faïenciers valenciens du XVIe siècle, pour datant de cette époque et originaire d'Espagne.

Pour des raisons analogues, nous considérons les *faïences à grand décor bleu* sans motif lustré, comme pouvant être nées à Valence et apportées à Bougie, soit au XVe siècle par les marchands catalans ou autres qui hantaient les fondouks du port africain, soit au XVIe siècle, au moment de la domination espagnole.

Nous avons joint à ces pièces un grand fragment de terrine, dont l'intérieur porte, outre un léger filet bleu, un décor à inscription cursive noire. Cette pièce, unique en son genre dans la collection, nous a semblé analogue comme style aux faïences du XVe siècle. Mais nous ne pouvons, en somme, rien affirmer à son sujet.

Enfin, les problèmes qui concernent les *poteries* demeurent, sinon sans aucune réponse, du moins encore fort mal éclaircis. Nous manquons de pièces qui, réunissant l'estampage ou la gravure et la peinture sur émail, nous prouvent qu'elles sont sorties des mêmes ateliers que les faïences et nous permettent d'en préciser la chronologie. Parmi les décors qu'elles portent, les

uns se retrouvent dans les poteries d'Agâdîr (X^e-XIe siècles), les autres sur celles de la Qal'a des Benî Ḥammâd (XIe siècle); un autre, et le galbe de plusieurs jarres rappellent d'une manière frappante un vase publié par M. G. Migeon et que ce savant attribue avec beaucoup de vraisemblance au XIVe siècle. Nous avons signalé l'analogie qui existe entre certains motifs épigraphiques de nos poteries et ceux que l'on relève sur les margelles de Tlemcen, ainsi que sur une grande jarre trouvée à Constantine.

Le nombre des poteries, la variété des décors estampés ou gravés qu'elles portent, suffiraient à montrer le développement de cette fabrication en Berbérie. Bougie est un nom de plus à ajouter à la nomenclature des centres qui l'ont couramment pratiquée, en même temps que la technique plus savante de la peinture sur émail stannifère.

Il ne semble désormais plus douteux que le grand port de Berbérie, héritier d'une industrie qui florissait à la Qal'a des Benî Ḥammâd, la modifiant au cours de quatre siècle de prospérité sous l'influence des centres berbères et espagnols avec lesquels il était en relation, ait eu ses procédés et son style, ses motifs de décor préférés, parmi lesquels le quadrillage semble avoir joué un rôle important, qu'il ait exporté ses produits notamment en Italie et en Provence, et qu'il mérite en somme qu'on lui réserve une place honorable dans l'histoire de la céramique musulmane d'Occident.

APPENDICE

Sur quelques fragments céramiques trouvés à Constantine

Cet art céramique, dont une collection vient de nous permettre l'étude, eut, sans doute, des représentants en dehors de Bougie.

Constantine, qui fit partie des états ḥammâdites, qui reçut en 1192 un représentant de l'autorité almoḥade, qui, à partir de 1228, figura comme une troisième capitale des Benî Ḥafç de Tunis, dut connaître ces poteries et ces faïences. En attendant que le hasard de trouvailles nouvelles nous permette de les étudier plus complètement, nous signalerons les quelques échantillons que contient le Musée de la ville.

La céramique architecturale est représentée par plusieurs plaques de revêtement découpées dans la terre cuite et revêtues d'émail. Elles présentent la combinaison classique et dont la Qal'a des Benî Ḥammâd [1] nous offre plus d'un exemple de l'étoile à huit pointes, émaillée de vert avec la croix à branches égales terminées en pointe émaillée de blanc. Ces marqueteries sont de deux grandeurs : les plaques de l'une ont 14 centimètres dans leur plus grande dimension; les autres 9 centimètres. Elles ont été trouvées au faubourg d'El-Kantara en 1885.

On doit probablement attribuer au moyen âge musulman une série de petites plaques fort curieuses découpées dans la terre cuite, sans émail, et qui, en se juxtaposant formaient un décor monochrome à imbrications.

---

(1) Cf. nos *Poteries et faiences de la Qal'a des Benî Ḥammâd*, p. 11 Pl. II 5.

D'après un renseignement que nous devons à l'obligeance de M. Hinglais, elles auraient été trouvées dans les démolitions d'une maison arabe de Constantine.

M. Hinglais nous a de même indiqué le lieu où furent mises au jour deux grandes jarres de terre grise sans émail : l'une de forme cylindro-conique portant un décor très primitif de méandres traînés ou modelés en bourrelets et de tores horizontaux; l'autre, à décor estampé. Celle-ci, dont nous donnons un fragment et un essai de reconstitution d'ensemble (XI 5, 9), présente un décor très fin couvrant l'épaulement et se décomposant en cinq zones : la première et la cinquième, à doubles galons formant des entrelacs rectilignes, la seconde portant l'inscription cursive que nous avons déjà rencontrée à Bougie, que M. Bel a également signalée à Tlemcen et qu'il a lue : « El-youmn », « le bonheur ». Des enroulements et des palmes meublent le champ. Des motifs floraux décorent pareillement la bande qui vient au-dessous : des palmes symétriquement accolées remplissent l'arcature mi-curviligne, mi-rectiligne, qui en constitue l'ornement principal. La quatrième bande est formée de rosaces à huit lobes inscrites dans des cercles et juxtaposées.

L'habile répartition des thèmes, la délicatesse des détails, l'élégance des éléments végétaux, la précision des repérages, tout contribue à faire de cette pièce une œuvre excellente. Le style très pur qui s'y accuse permet de la considérer comme contemporaine des belles jarres trouvées à Tlemcen et de l'attribuer au XIIIe ou au XIVe siècle.

Cette jarre, comme celle que nous avons mentionnée plus haut, fut exhumée à Constantine dans une demeure arabe que l'on démolissait, à l'angle de la rue Combes et de l'escalier de la rue du 23e de Ligne. Elle était alors intacte et fut brisée par les terrassiers.

La conservation remarquable de ces deux pièces peut provenir de ce qu'elles étaient en partie enfoncées dans le sol [1]. Des concrétions calcaires déposées sur la paroi de la seconde prouvent qu'elle a contenu de l'eau.

Nous avons relevé les motifs décorant cinq autres fragments. Ils sont sensiblement moins parfaits que la grande jarre estampée, comme style et comme

---

(1) Comparer les jarres noyées dans la maçonnerie à l'angle des chambres à la Qal'a. De Beylié, *La Kalaa des Beni Hammad*, p. 68.

technique. On y retrouvera notamment l'arcature lobée, les courbes à double involution, la ligne brisée et quelques autres thèmes assez familiers aux potiers de Berbérie.

Le Musée de Constantine ne conserve pas de faïences du moyen âge d'origine locale. Nous devons à la complaisance de M. J. Bosco la communication de deux fragments trouvés par lui dans la Grotte des Pigeons, une des excavations de ce rocher constantinois qu'il connaît mieux que personne.

L'un (XI 4) est un morceau de terrine d'un émail blanc verdâtre, peint de motifs brun de manganèse. De robustes lignes obliques s'y croisent et délimitent des losanges ornées de quadrillages ou de courbes et ponctués de vert. L'analogie existant entre cette pièce et certains fragments ḥammâdites, comme ton et comme décor, permet de lui assigner le XIe ou le XIIe siècle comme date de fabrication.

Le second tesson (XI 6) émaillé d'un blanc légèrement rosé, faisait partie d'une jatte à fond courbe. Il semble difficile d'en reconnaître le thème ornemental; mais la palette, où figurent le violet et le bleu, apparente nettement cette pièce aux fragments bougiotes que nous avons reconnus comme peu postérieurs à l'époque ḥammâdite (deuxième moitié du XIIe siècle ou première moitié du XIIIe).

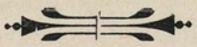

TABLE DES PLANCHES

Vignette du titre : Porte sarrasine à Bougie.

I ... Poteries : décor traîné et gravé.

II ... Poteries : décor estampé.

III .. Poteries : décor estampé.

IV... Poteries : décor estampé.

V ... Faïences : époque hammâdite (fin du XIe-XIIe siècle)

VI... Faïences : « époque marseillaise » XIIIe siècle (?)

VII.. Faïences : type valencien à décor bleu (XIVe-XVe siècles)

VIII. Faïences à reflets métalliques (XVe-XVIe siècles).

IX... Céramique à réserve et à cloison isolante.

X ... Poteries à décor noir, peint et gravé.

XI .. Poteries et faïences trouvées à Constantine.

XII.. Poteries et faïences de Bougie.

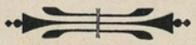

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
	Avant-propos	1
I....	L'histoire de Bougie	3
II...	Poteries :	
	Formes et emplois	9
	Techniques	10
	Décors	11
III..	Faïences :	
	a) Faïences de l'époque hammâdite	15
	b) Faïences de « l'époque marseillaise »	17
	c) Faïences de type valencien à décor bleu	19
	d) Faïences à reflets métalliques	20
IV...	*a)* Céramique à réserve et à cloison isolante	23
	b) Poteries à décor noir, peint et gravé	25
V....	Conclusion	27
	Appendice : Sur quelques fragments céramiques trouvés à Constantine	33

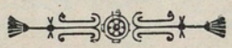

POTERIES

Décor traîné et gravé

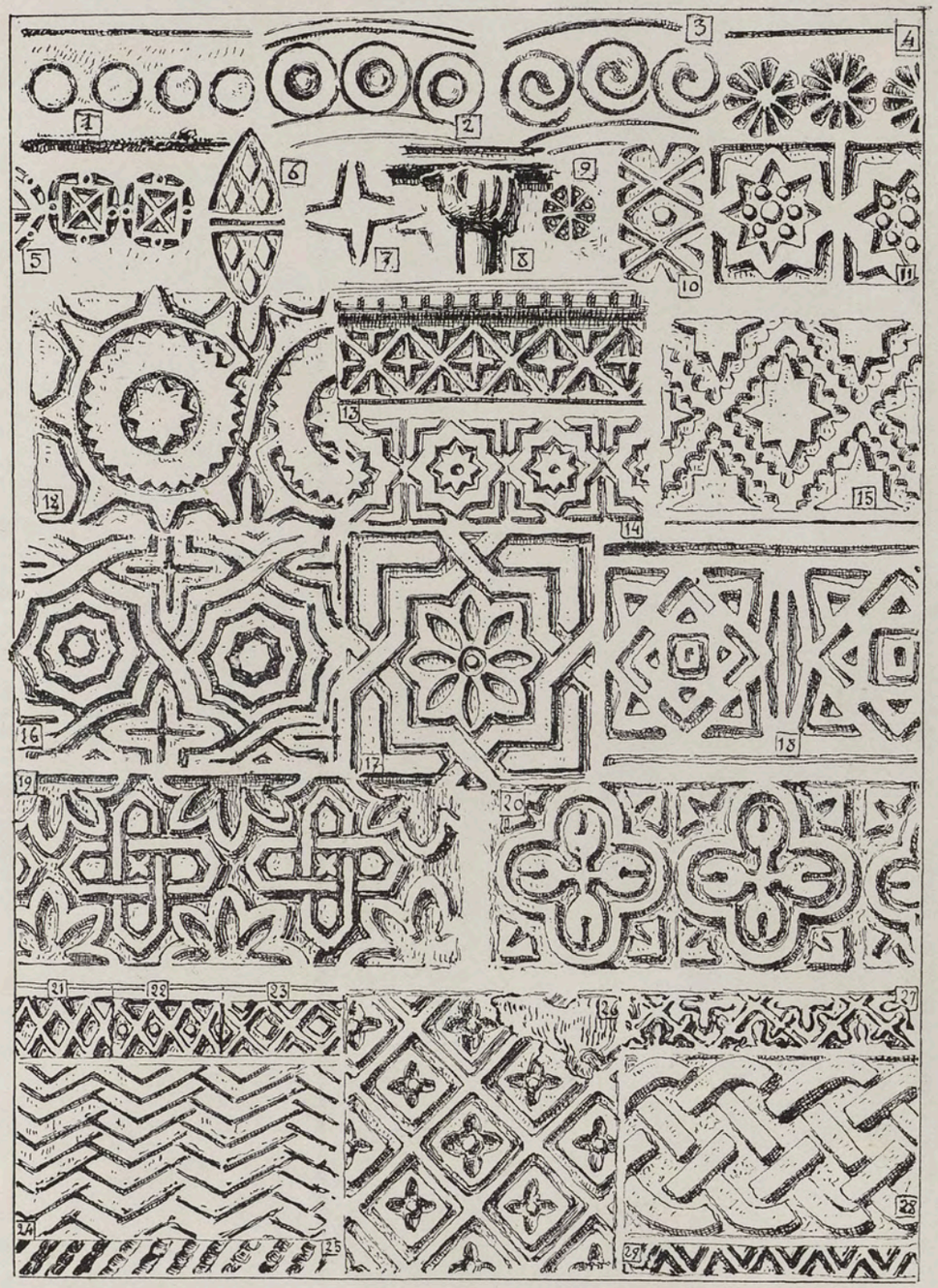

POTERIES

Décor estampé

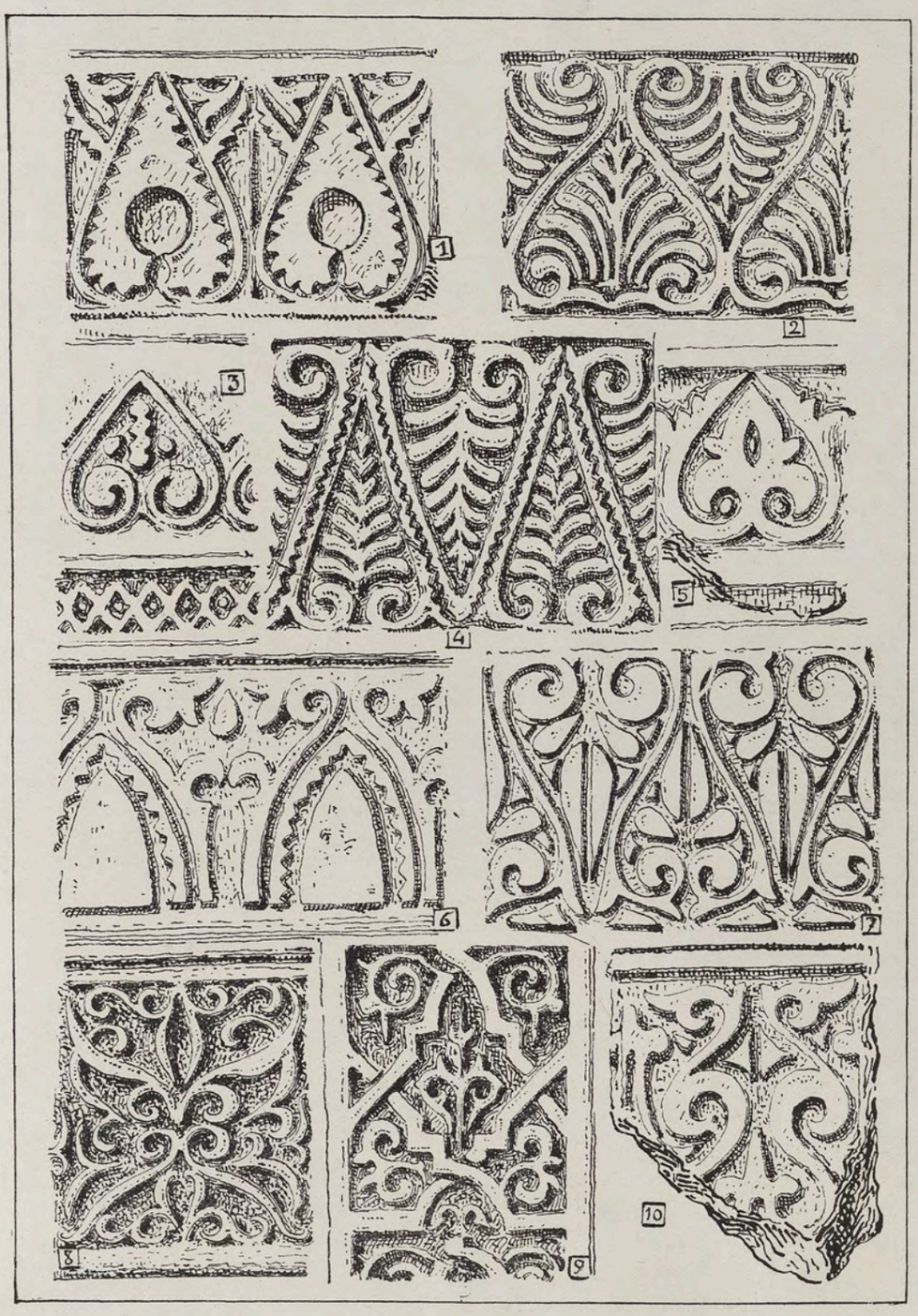

POTERIES

Décor estampé

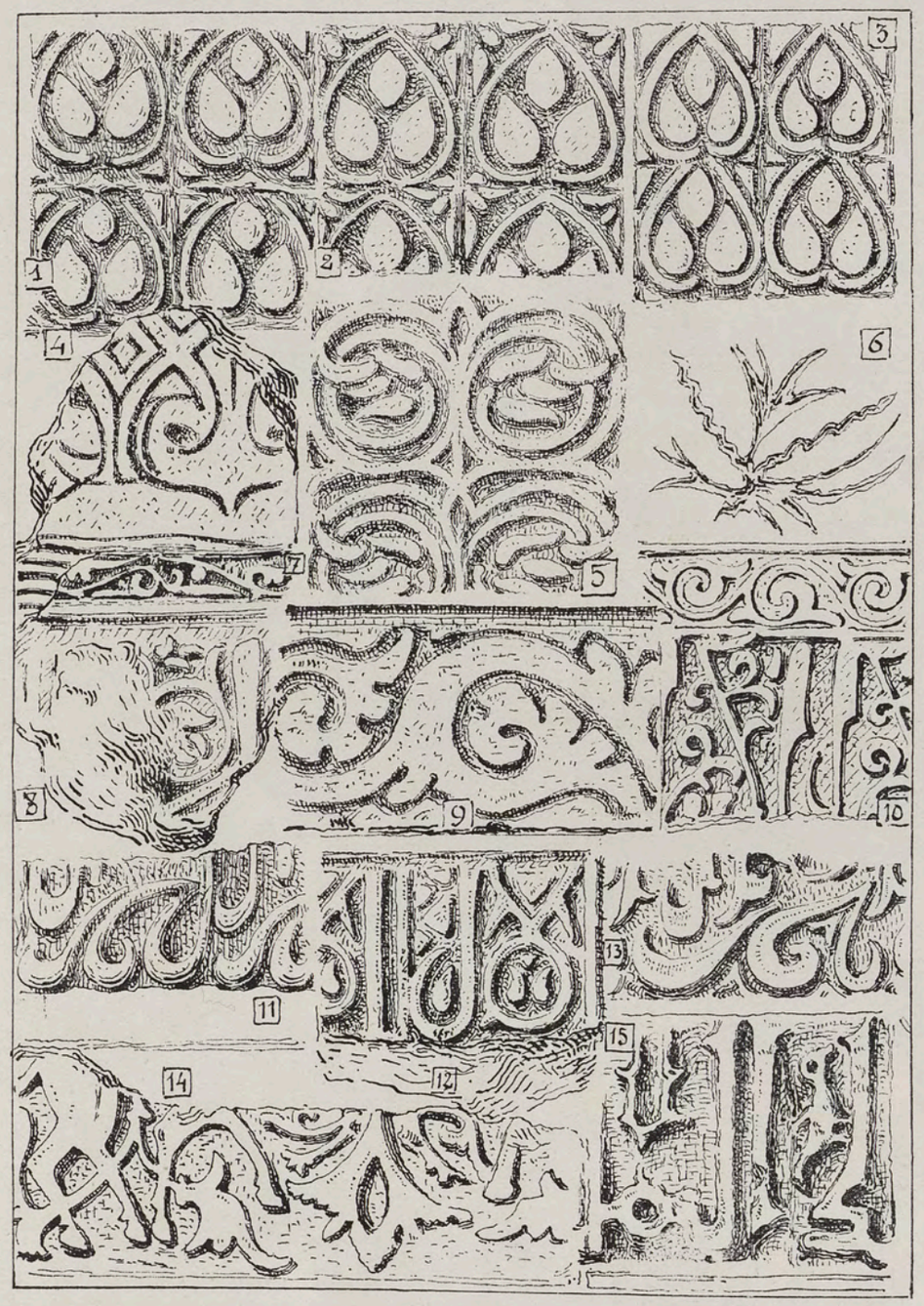

POTERIES

Décor estampé

FAÏENCES

Epoque ḥammâdite (fin du XIe-XIIe siècle)

1 à 8 Bougie. — 9 à 14 Qal'a des Benî Ḥammâd

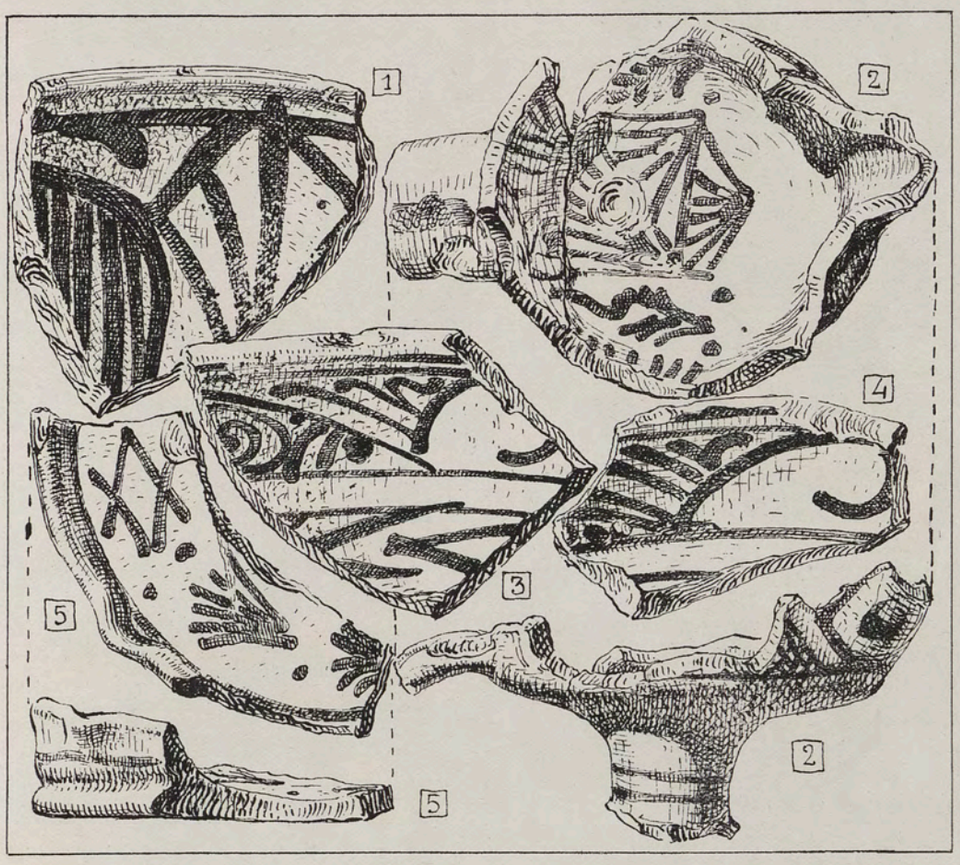

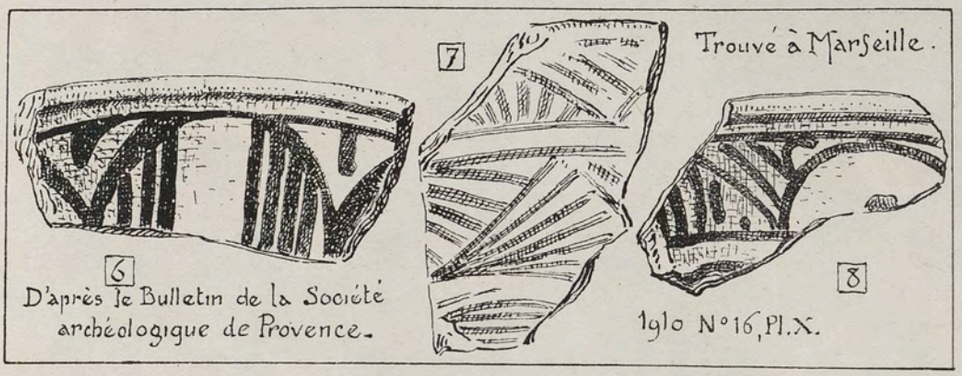

FAÏENCES

« Epoque marseillaise » XIIIe siècle (?)

1 à 5 Bougie. — 6 à 8 Marseille

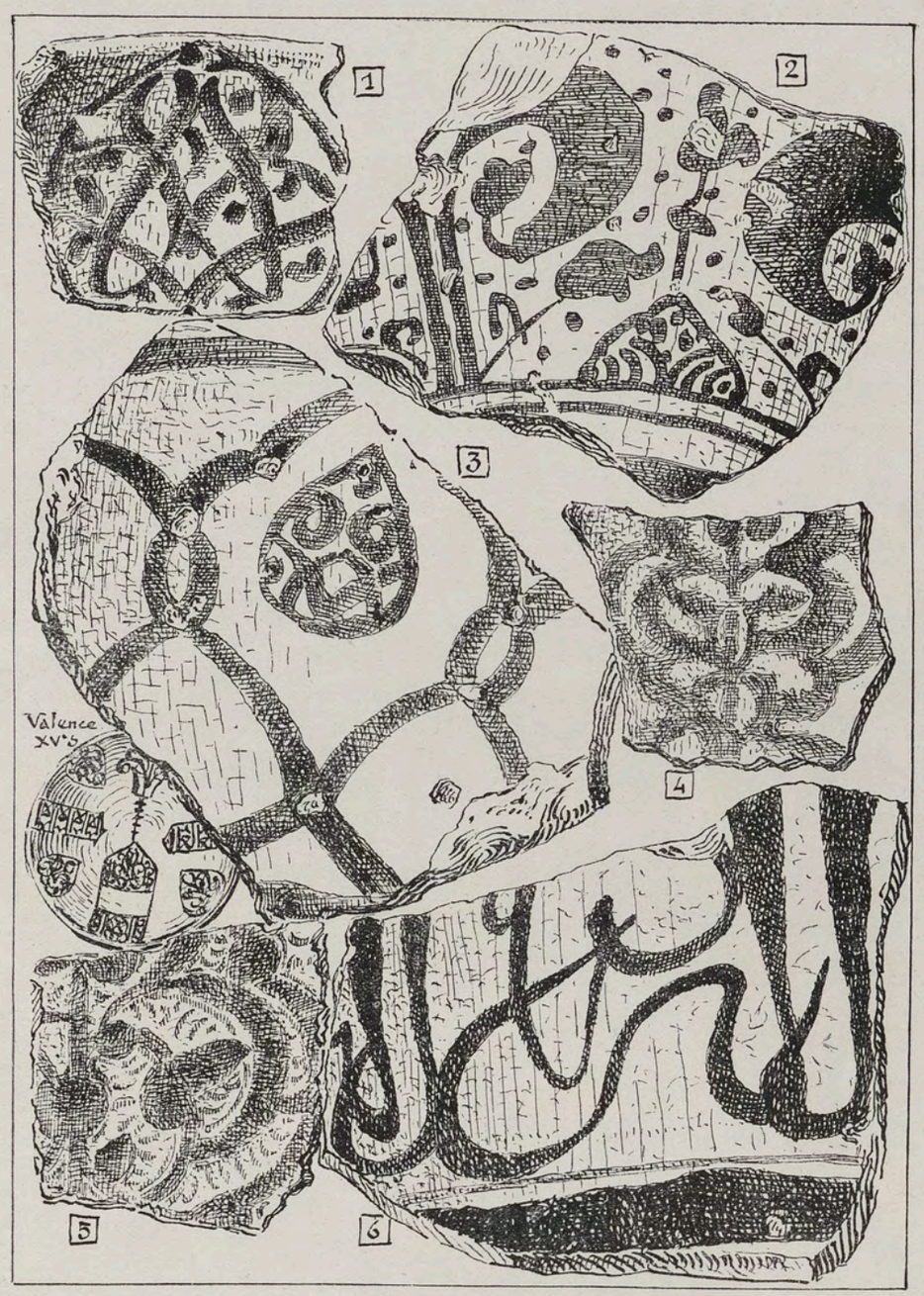

FAÏENCES

Type valencien à décor bleu

(XIVe-XVe siècles)

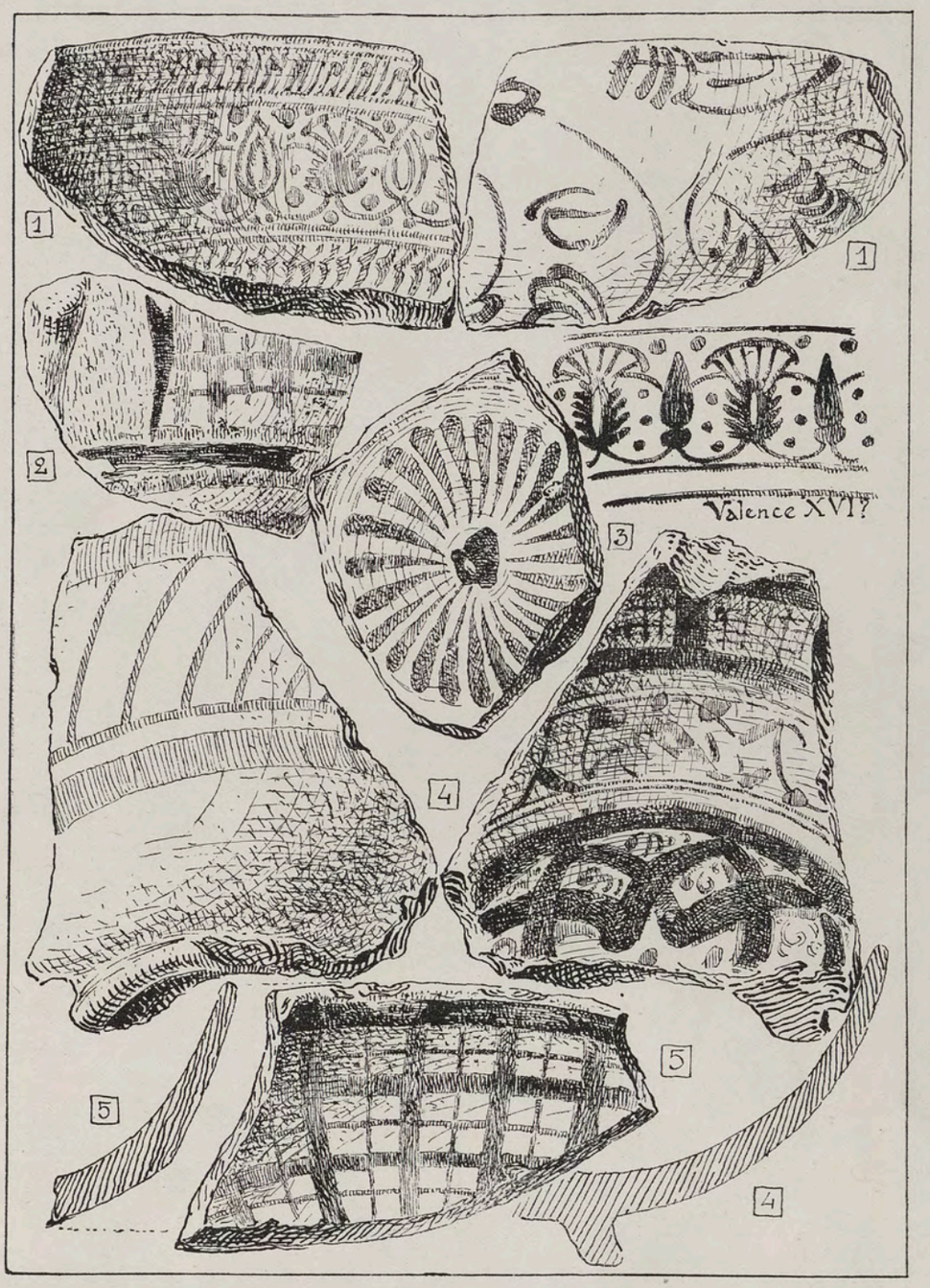

Faïences à reflets métalliques

(XVe-XVIe siècles)

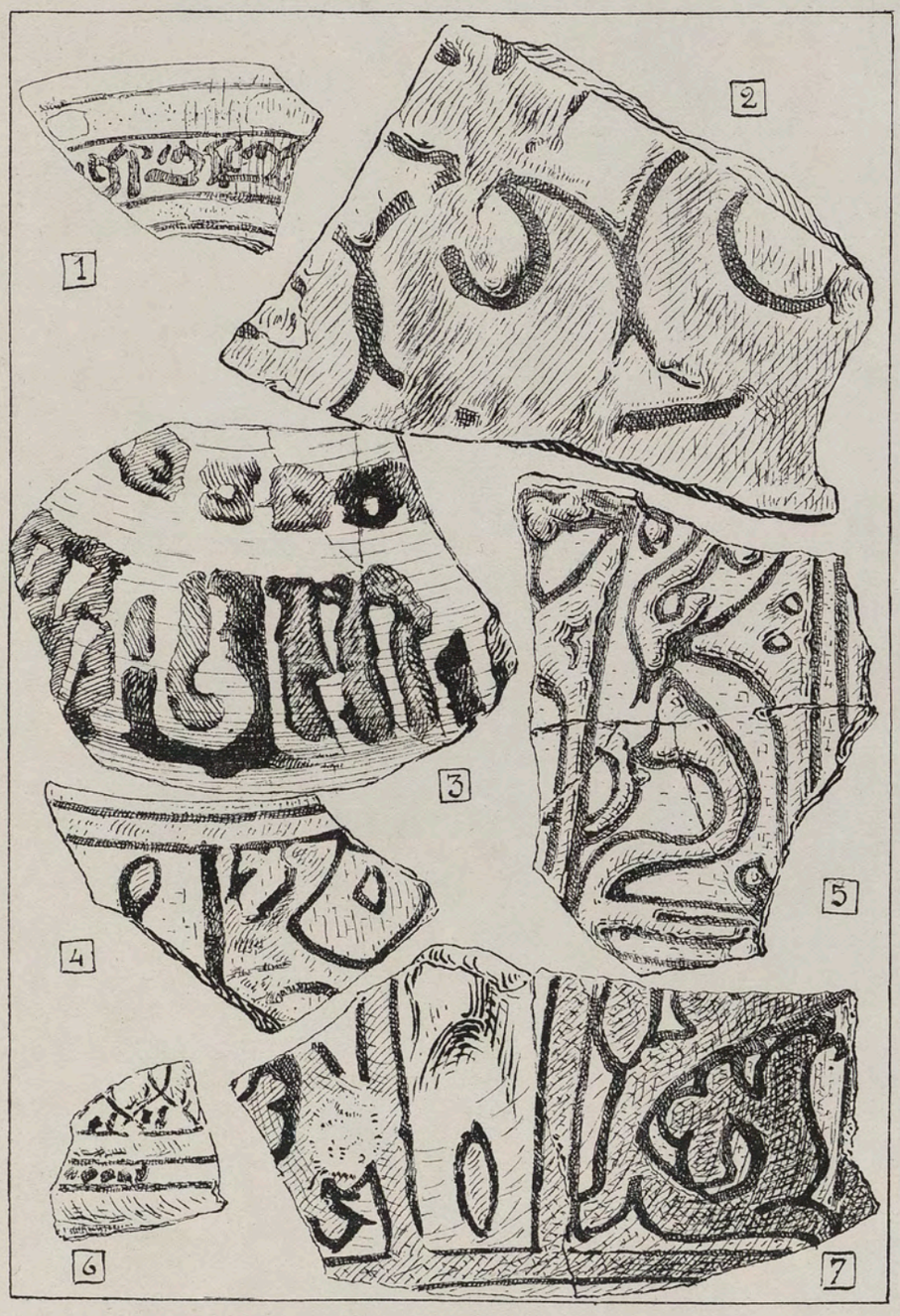

Céramique à réserve et à cloison isolante

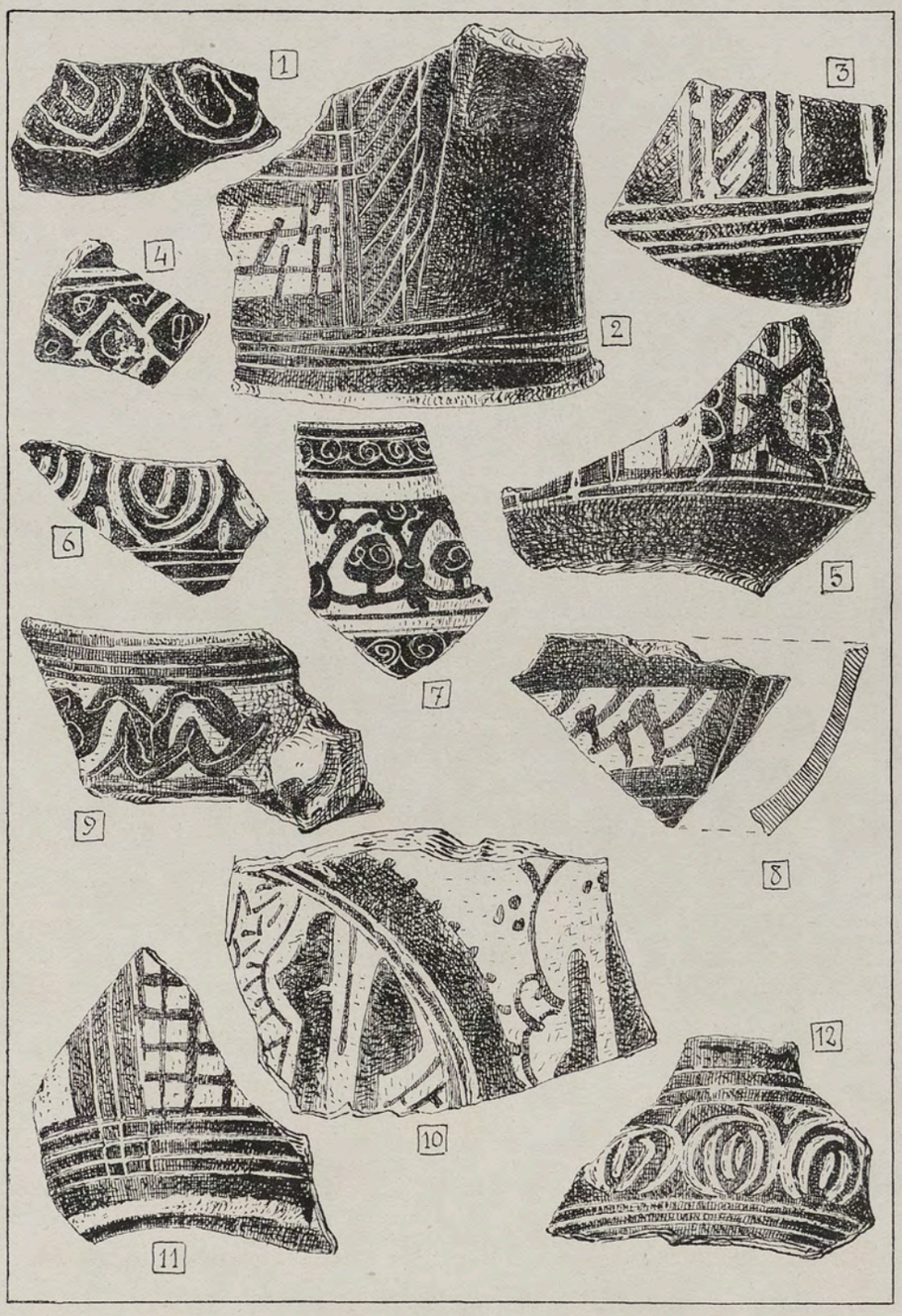

Poteries à décor noir,

peint et gravé

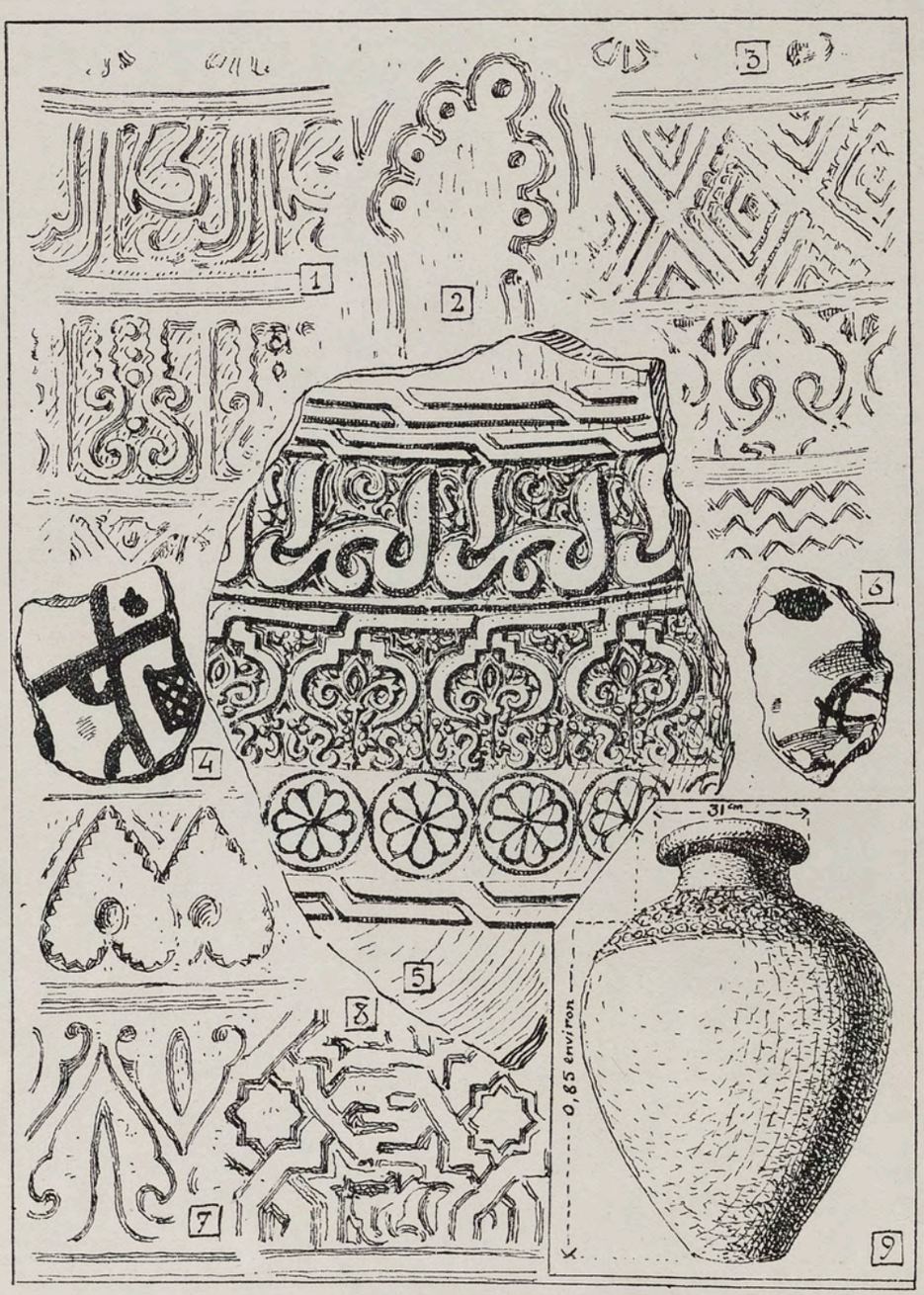

Poteries et Faïences

trouvées à Constantine

Poteries et Faïences

de Bougie

Q 10.5
M 313 b